



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Beaupré

HAUBOURDIN

Le métier

Cette formation peut être dispensée selon les établissements avec une ou plusieurs des spécialités suivantes :

- Possibilité de convention avec la Marine nationale
- Possibilité de convention avec l'armée de terre

Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel.

Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations.

Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement.

Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement.

Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance. Les heures de cours sont moins importantes que dans le cursus classique.

Enseignement général : **700** heures pour un an

Enseignement technologique et professionnel : **700** heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Beaupré

8 Avenue de Beaupré

59481 HAUBOURDIN

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.20.07.22.55

Mail : ufa.beaupre@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (dérogation possible)
Etre déclaré apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Ce bac pro se prépare en deux ans après la classe de seconde.

Le rythme de l'alternance

**1 semaine en centre de formation,
1 semaine en entreprise**

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Electricien installateur
- Technicien de maintenance industrielle

Poursuites d'études possibles :

- MC Technicien en énergies renouvelables
- MC Technicien en réseaux électriques
- MC oléohydraulique
- BTS Electrotechnique
- BTS Maintenance des Systèmes
- BTS Conception et Réalisation des Systèmes automatiques

Le diplômé peut être recruté par des entreprises appartenant à des secteurs économiques très variés. Rattaché au service maintenance, il peut intervenir seul ou en équipe. Il peut aussi encadrer tout ou partie d'une unité de maintenance.

